



L'ETOILE DU NORD



AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE ET INDUSTRIE

ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS-UNIS,
UN AN..... 50 cts
SIX MOIS..... 25 cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.
BUREAU ET ATELIER : RUE MANSEAU.
TÉLÉPHONE : No 43.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

ANNONCES.

Première insertion par ligne..... 10 cts
Insertions subséquentes..... 5 cts
Les annonces à long terme seront publiées à des conditions avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

7ième ANNEE

JOLIETTE, JEUDI, 23 AVRIL 1891

No 38

No 64

LE CHEMIN DES LARMES

CINQUIÈME PARTIE

LA VENGERESSE!

III

L'ESCLAVE

— Ah ! ma bien-aimée Flora, venez me rendez le plus heureux des hommes !

Flora, reprit-il, je ne vous propose pas de descendre dans vos caves, mais j'ai fait mon possible pour les bien garnir.

— Vous avez pensé à tout, comte, merci !

— Maintenant ne voulez-vous pas voir vos chevaux, vos voitures ?

— Mais si, vraiment, répondit-elle.

Elle s'approcha d'une des fenêtres de la chambre qui donnaient sur l'avenue, regarda au dehors et reprit :

— Il fait un temps superbe, comte, si nous faisons ensemble une promenade d'une heure au bois ?

— Vous me ravissez.

— Je ne danse pas ce soir ; je suis libre et je vous invite à dîner ; acceptez-vous ?

— Si j'accepte ! exclama-t-il fou de bonheur.

— Alors c'est dit.

— Ali, dit-elle, allez prévenir François que je vais sortir ; qu'il aîle ses chevaux au ladau découvert. Ah ! une chose encore, Ali, renvoyez la voiture de M. le comte que je retiens à dîner.

Le maître disparut.

— Comte, reprit-elle, je crois avoir trouvé le meilleur moyen d'admirer les superbes chevaux anglais que vous m'avez donnés et de reconnaître en même temps les qualités du landau.

— C'est vrai, approuva-t-il.

Flora referma les écrans et les remit dans le coffret.

— Pourquoi ne mettez-vous pas les boutons à vos oreilles et une bague à votre doigt ? lui demanda le comte.

Plus tard, répondit-elle.

Et comme il la regardait avec surprise, elle ajouta avec un accent singulier :

— Quand je vous aimerai !

— Ah ! fit-il en soupirant et les yeux étincelants, si c'était aujourd'hui !

Elle n'est pas l'air d'avoir entendu. A ce moment, Ali vint annoncer que la voiture attendait mademoiselle.

amour, il devait être l'esclave de la femme qui la lui avait inspirée.

Après avoir dîné en tête-à-tête, Flora et le comte étaient passés dans le petit salon contigu à la salle à manger, où, tout en continuant la conversation, Maxime avait fumé un cigare avec l'autorisation de la jeune fille.

De Verdaine était gai, fort satisfait de sa personne ; il raconta avec esprit des choses très amusantes qui semblèrent égayer la danseuse, car plus d'une fois elle eut le rire sur les lèvres.

Pendant la promenade au bois, Maxime avait rencontré plusieurs de ses amis et avait remarqué leur mine surprise en le voyant assis dans le landau à côté de la belle danseuse dont tout le monde croyait la vertu inattaquable.

L'amour-propre à ses voluptés, et Maxime les avait éprouvées quand son regard s'était croisé avec ceux de ses amis ; c'était une première satisfaction qui lui était donnée ; il l'avait payée très cher, en grosses liasses de billets de mille francs, mais qu'importe !

Nous pouvons penser que c'était dans son amour-propre agréablement flatté qu'il puisait sa verve étourdissante.

Cependant, quand dix heures sonnèrent, Flora lui dit en se levant :

— Comte, l'heure qui vient de sonner est celle où vous devez me quitter.

Il parut étonné, puis d'une voix émue et avec une tendresse passionnée :

— Est-ce que vous ne me gardez pas plus longtemps ? fit-il.

Elle le regarda d'une façon étrange qui le fit tressaillir et baisser les yeux.

— De grâce, monsieur le comte, dit-elle, n'oubliez pas nos conventions.

— Mais je vous aime, Flora, je vous aime !

— Eh bien ?

Elle ajouta en lui tendant la main :

— Demain, comte, s'il vous est agréable de me faire une visite, vous me trouverez à deux heures.

Presque chaque jour la même scène se répétait.

Alors, comme pour se punir d'avoir été audacieux, Maxime demandait avec insistance à Flora d'exprimer un désir qu'il serait heureux de satisfaire.

La jeune femme ne savait guère ce qu'elle avait à désirer, mais le comte faisait naître le désir. Elle parlait d'un bijou ou de tel ou tel autre objet qu'elle avait vu et qu'il lui serait agréable de posséder.

Le soir même ou le lendemain Flora trouvait la chose désirée sur le guéridon de sa chambre à coucher.

Elle avait, d'ailleurs, sans avoir besoin d'être stimulée, des caprices qui coûtaient cher à Maxime.

Un jour, elle dit au comte que ses chevaux ne lui plaisaient plus ; ils étaient bais et elle voulait des alezans. Le lendemain les deux chevaux bais furent vendus avec une perte de moitié sur leur prix d'achat et remplacés par deux chevaux alezans achetés deux mille francs de plus que les premiers.

Un autre jour elle voulut avoir une troisième voiture, une victoria. Le comte la lui donna, puis il acheta un troisième cheval, non pour

la monte, bien qu'elle se fût fait confectionner un costume d'amazome, mais pour être attelé seul à la victoria lorsqu'il lui plairait de sortir avec cette voiture qu'elle préférait au landau.

Elle eut l'idée de donner un grand dîner qui serait suivi d'un concert et d'un bal et dont on parlerait dans les journaux.

Quarante personnes furent invitées au dîner ; des danseuses, des chanteurs, des journalistes, quelques financiers, quelques hommes du monde et quatre gros bonnets du gouvernement. Plus de deux cents personnes assistèrent à la soirée qui fut très brillante et dont tous les journaux parlèrent le lendemain.

Cette fête coûta une quinzaine de mille francs au comte, car il y eut les petits cadeaux aux éminents artistes qui avaient donné au concert un éclat tout particulier.

Enfin chaque jour amenait de nouvelles dépenses, et la bourse du comte, qu'il ne remplissait plus qu'avec de sérieuses difficultés, se vidait avec une effrayante rapidité. Il y avait déjà longtemps que, ses revenus ne suffisant plus, il avait commencé à mordre au capital.

Maintenant il contractait des emprunts hypothécaires très onéreux. Il fallait répondre aux exigences de Flora, il fallait qu'elle fût contente. C'était dans les conventions.

Et, pour le remercier et le récompenser, elle lui accordait pour toute faveur un regard et un sourire et lui donnait sa main à baiser. Et s'il se permettait de trouver que c'était peu, le regard de la danseuse changeait subitement d'expression, et l'esclave, devenu tremblant, courbait la tête.

— Je vous ai fait connaître mes conditions et vous les avez acceptées, lui disait-elle.

— Oui, mais elles sont trop dures, je ne peux plus m'y conformer.

— Comte, faites-vous aimer.

— Mais ne fais-je pas pour vous plaire tout ce qui est en mon pouvoir ?

— Je le reconnais.

— Mais peut-être n'ai-je pas fait assez jusqu'à présent. Voyons, Flora, dites-moi ce qu'il faut que je fasse ?

— Je ne le sais pas, moi.

— Ah ! tenez, dites-moi que vous ne m'aimerez jamais !

— Je ne dis pas cela, monsieur le comte.

— Pourtant...

— J'attends que mon cœur parle.

— Mais quand, quand parlera-t-il ?

— J'attends, comte, attendez aussi.

Le malheureux fou se retirait désespéré, brûlé par une fièvre ardente qui ne le quittait plus et le dévorait, accomplissant en lui, fatalement, une œuvre de destruction.

Quand il avait passé la soirée avec la jeune femme et que, avec une rigidité que rien ne pouvait vaincre, elle le congédiait, il allait retrouver ses amis au cercle ou dans d'autres lieux de réunion où souvent l'on jouait gros jeu.

trouvait un adoucissement à ses peines.

Il ne s'apercevait pas, il ne sentait pas qu'en passant ainsi d'une surexcitation à une autre il alimentait la fièvre qui le minait lentement, sourdement, qu'il achevait de s'énerver et hâtait l'anéantissement de toutes ses facultés.

Il passait ainsi toutes les nuits, ne rentrant chez lui qu'avec le jour, pâle, défait, les yeux brillants, hagards, se courbant déjà comme un vieillard et ayant les jambes chancelantes comme s'il eût été tout à fait ivre.

IV

L'ESCLAVE

Une après-midi, vers cinq heures, Maxime vint faire une visite à Flora qui, ne lui ayant pas dit qu'il pouvait venir ce jour-là, ne l'attendait point.

La danseuse avait assisté à la répétition d'un nouveau ballet qui avait duré plus de trois heures et était rentrée très fatiguée plus encore par la lourdeur de l'atmosphère que pour avoir dansé.

Après avoir ôté son chapeau, ses bottines et mis ses pieds à l'aise dans des pantouffes, elle s'était étendue sur un canapé, dans son boudoir du premier étage, et n'avait pas tardé à s'endormir profondément, la tête sur un coussin et la bouche légèrement entrouverte.

Quand le comte se présenta, on ne savait pas que Flora reposait, et comme la danseuse lui avait accordé la faveur, lorsqu'elle se trouvait seule, de ne pas se faire annoncer, Augustine et Ali, qui se trouvaient tous deux au rez-de-chaussé, le laissèrent monter en lui disant :

— Mademoiselle est rentrée, il y a à peine vingt minutes, vous la trouverez dans le petit salon.

Maxime ne crut pas devoir s'annoncer en frappant ; il ouvrit doucement la porte du boudoir, entra et s'arrêta aussitôt à la vue de Flora endormie. Il referma la porte, fit quelques pas en avant, puis s'arrêta de nouveau, hésitant.

Flora ne faisait pas un mouvement ; on entendait le bruit léger et régulier de sa respiration et il sembla au comte, qu'il ne l'avait jamais vue aussi belle, aussi adorable qu'elle était dans son sommeil. Et cessant d'hésiter, à petits pas, retenant sa respiration devenue haletante, il s'approcha du canapé.

Voyant que Flora ne se réveillait pas, il s'enhardit encore ; il s'agenouilla, et de la hardiesse passant à l'audace, il s'inclina, s'inclina encore, sentit la douce haleine de la jeune fille se répandre sur son visage comme un parfum capiteux, enivrant, et sur la jolie bouche entrouverte, il colla ses lèvres.

A ce contact, Flora tressaillit violemment, se réveilla, ouvrit les yeux, se dressa effarée, et repoussant le comte par un mouvement brusque et fort :

— Lâche ! fit-elle.

Puis elle bondit sur ses jambes, terrible, l'œil en feu, frémissante et pâle de colère.

— Monsieur le comte de Verdaine, prononça-t-elle d'une voix sourde, vous venez de commettre une action déloyale, indigne !

— Flora, Flora ! balbutia-t-il d'un ton piteux.

— Une lâcheté, monsieur, une lâcheté ! Ah ! Ah ! continua-t-elle avec un accent étonnamment ironique

et menaçant, il parait que pour avoir plus facilement raison des femmes et pour vous en faire aimer, vous avez l'habitude de les surprendre dans leur sommeil !

Le comte ne put s'empêcher de tressaillir et regarda la terrible jeune femme avec une sorte de terreur.

Elle reprit :

— Puisque vous croyez avoir le droit d'agir en maître dans cette maison, monsieur, restez-y donc seul, je vous la rends ; je vais me préparer à la quitter, moi, et pas plus tard que ce soir, je retournerai aux Batignoles.

Elle allait sonner. Il la retint en la saisissant par sa robe.

— Laissez-moi, laissez-moi ! s'écria-t-elle.

— Non, non, n'appellez pas ; j'implore mon pardon ! Je suis à vos genoux, je veux y rester ; c'est à genoux que je vous implore... grâce, Flora, grâce, pardon !

(A continuer.)

DURÉE EXTRAORDINAIRE

DES

FISCHER

PIANOS.

22 Ans. — Mme BYRON FAY, de Cleveland, O., écrit : Le piano carré Fischer que j'ai acheté aujourd'hui pour un piano droit neuf Fischer, a été chez moi en usage pendant 22 ans et m'a donné entière satisfaction.

28 Ans. — M. L. T. STREIB, de Poughkeepsie, N. Y., écrit : Il y a 28 ans j'achetai un piano Fischer, qui m'a donné une grande satisfaction, étant sans égal pour la durée, et comme preuve de sa valeur, je l'ai échangé aujourd'hui pour un piano à queue Fischer.

30 Ans. — M. GEORGE BARCLAY, de Brooklyn, N. Y., écrit : Ayant eu de vos pianos chez moi depuis 30 ans et en étant très satisfait, j'ai cru ne pas mieux faire que d'échanger pour un de vos grands pianos droits que mes amis les musiciens déclarent être parfaits.

30 Ans. — M. NOBLE PHILLIPS, Hoosick, N. Y., vient de choisir 8 nouveaux pianos Fischer pour adresser à ses filles et nièces. Il y a trente ans M. Phillips en avait eu 4 de la même fabrique. — DAILY SABATOGIAN.

Prix modérés, termes faciles. Veuillez, s. v. p., vous adresser directement au magasin.

Pianos échangés. Accord et réparation de pianos. Nouvel assortiment reçu ces jours derniers.

W. E. PRATTE

1676

NOTRE DAME MONTREAL

Seul importateur des pianos Hazelton, Fischer et Dominio et des orgues Eoliana et Dominio

Le liniment anglais contre les éparvins fait disparaître toutes les bosses, dures ou molles chez les chevaux, aussi les taches, et guérit les éparvins de sang, gourmets, suros, Ring Bone, étouffement, entorse, maux de gorge, rhumes etc.

Épargnez \$50.00 en faisant usage d'une bouteille de ce remède. En vente chez Louis Robitaille, Pharmacien, Joliette.

— La gale est guérie en 30 minutes par l'usage de la Lotion Sanitaire de Woolford. En vente chez Louis Robitaille Joliette. 1/2 lb

L'ETOILE DU NORD

Imprimée et publiée par

ALBERT GERVAIS,

ABONNEMENT

Pour une année.....50cts
 " 6 mois.....25cts
 Strictement payable d'avance.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

L'ETOILE DU NORD

JOLIETTE, JEUDI, LE 23 AVRIL 1891

BULLETIN JUDICIAIRE.

Dans la cause de la Corporation de la ville de Joliette, contre Edouard Guilbault, Son Honneur le Juge de Lorimier a rendu jugement en faveur du Défendeur, vendredi, le dix d'avril courant.

La contestation reposait uniquement sur les frais.

Le Défendeur poursuivi en reddition de compte, avait produit une confession de jugement se déclarant prêt à rendre compte, sans frais. Puis il avait appuyé sa confession de jugement d'un compte affirmé sous serment. Cette confession de jugement ayant été refusée par la Demanderesse, le Défendeur avait plaidé qu'il ne devait pas payer les frais de l'action, parcequ'avant d'être poursuivi, il n'avait jamais été requis de rendre compte.

La question était de savoir si la résolution du Conseil et la lettre de son secrétaire réclamant du Défendeur le paiement pur et simple d'une somme de \$511,60 pouvaient être considérées comme des demandes valables de reddition de compte. La Cour en vint à la conclusion, que le Défendeur n'avait jamais été mis légalement en demeure de rendre compte et que la demande d'une somme d'argent ne peut équivaloir à une demande de compte, surtout lorsque, comme dans le cas actuel, le Défendeur prétend ne rien devoir à l'ayant compte.

La contestation du Défendeur a donc été maintenue avec dépens contre la Demanderesse.

Champagne & Renaud, avocats de la Demanderesse.
 Martel, Tellier & Ducharme, avocats du Défendeur.

La navigation ouverte.

L'ouverture de la navigation depuis si longtemps attendue et désirée, est maintenant un fait accompli, dont toutes les classes de la population se réjouiront à bon droit.

Lundi matin, le port de Montréal présentait un aspect riant. Déjà une foule de charretiers transportaient des marchandises aux divers vapeurs mouillés dans le port. Les bateaux sont couverts de pavillons, et leur vue seule fait renaitre l'espérance dans tous les cœurs, car avec la navigation c'est le travail pour un grand nombre d'ouvriers, et de grosses ventes pour les marchands de Montréal.

Les quais sont découverts et déjà des ouvriers ont commencé à ériger les hangars des différentes compagnies de vapeurs océaniques.

Un grand nombre d'hommes travaillent activement à l'enlèvement de la neige amoncelée sur quelques parties des quais.

Le vapeur Berthier, de la Cie de navigation Richelieu et Ontario, est arrivé de Sorel dans le port de Montréal, à 9 heures, lundi matin, pour son premier voyage. Il avait un bon nombre de passagers.

Le Barthier a subi d'importantes améliorations dans le cours de l'hiver.

Un étage a été ajouté donnant ainsi quarante-huit cabines de plus qu'au paravant. Les roues ont été remplacées par des roues perfectionnées.

Le Berthier a rencontré beaucoup de glace sur le lac St-Pierre.

Le Terrebonne est aussi arrivé vers 8,45; il avait à son bord environ 200 passagers.

Le Chambly est arrivé lundi matin à 10,30 heures, avec une cinquantaine de passagers.

Le Laprairie et le Longueuil ont commencé leurs voyages réguliers lundi.

Tous les bateaux ont été peints à neuf.

Quatre chalands sont arrivés au canal, ainsi que deux goélettes.

Comté de Joliette

PAS DE CONTESTATION

C'était lundi dernier le dernier jour du délai accordé par la loi pour la contestation de l'élection de Joliette. Aucune contestation n'ayant été signifiée, M. Lippé demeure irrévocablement le député du comté de Joliette pour toute la durée du présent parlement.

Il en est de même pour M. Beausoleil, député de Berthier, et M. Gauthier, député de l'Assomption.

On fera l'été prochain, à Montréal, l'inauguration d'un monument destiné à rappeler la mémoire de M. de Maisonneuve.

L'année 1892 est choisie parcequ'elle est le 250ème anniversaire de la fondation de Ville-Marie. C'est aussi le 400ème anniversaire de la découverte de l'Amérique.

Les maires de toutes les villes de l'Amérique du Nord seront invités à la fête, les sociétés St. J. Baptiste de toute l'Amérique; les ministres de la Puissance du Canada, et enfin le gouverneur général du Canada qui présidera les cérémonies.

Une fête à St-Hyacinthe.

Dimanche dernier, avait lieu à St-Hyacinthe, une nombreuse délégation des Sociétés de Bienfaisance de la Province de Québec. Autour de 100 délégués venus de tous les points de la Province étaient présents.

La Société de Bienfaisance de Joliette, était représentée par MM. S. Clémens, C. G. H. Baudoin, N. P. et J. A. Renaud, avocat.

Cette réunion a obtenu un grand succès et a été belle à tous les points de vue.

St-Thomas.

M. Maxime Gilbert Comtois de Chicopee, Mass. E. U. décédé presque subitement, il y a une quinzaine de jours, a été recommandé aux prières dimanche; une messe de requiem a été aussi chanté pour lui, mardi. M. Comtois était propriétaire de deux belles fermes, dans cette paroisse.

M. C. Robitaille, agent de Compagnies Manufacturières, a reçu ces jours derniers des grobblers à springs qui seront certainement d'un usage commode et efficace pour l'amélioration du sol.

Les disciples de Nemrod s'en donnent à cœur joie, sur les bords de notre petite rivière de St-Jacques: plus d'un rat musqué est apporté en triomphe. Il n'y a pas jusqu'à la carpe et au brochet qui ne servent de cible à nos francs tireurs.

La dépopulation par l'alcool.

M. le professeur Damme, de Berne, Suisse, vient de terminer une étude relative à l'influence de l'alcoolisme sur la race humaine.

Dans sa pratique médicale, il a observé 29 familles, dont 10 étaient adonnées à l'eau-de-vie et 10 à la tempérance.

Les 10 chefs de famille intempérants ont eu, dans les 11 dernières années 57 enfants, sur lesquels 10 seulement ont vécu et se sont développés normalement.

Les 10 chefs de famille pratiquant la tempérance ont eu 61 enfants, dont 47 ont vécu et présentent un développement physique et moral régulier.

Ce qui prouve, dirait la sagesse des nations, qu'il faut user de l'alcool avec sobriété!

Nouvelles Religieuses

On recommencera le mois prochain, à Montréal, les travaux suspendus pendant l'hiver à la cathédrale Saint-Pierre, au Carré Dominion, si toutefois les souscriptions qui se font actuellement donnent un résultat satisfaisant.

L'intention de Mgr. l'archevêque est de pousser les travaux avec vigueur et de terminer l'intérieur de l'église pour le 18 mai 1892, le jour du 250ème anniversaire de la première messe à Montréal. Depuis cette date jusqu'à ce jour le Saint-Sacrifice de la messe a été célébré

tous les jours à Montréal et l'on se propose de célébrer cet anniversaire le 20 mai 1892 par une grande démonstration religieuse.

La persécution religieuse prend des proportions de plus en plus alarmantes en Italie.

La loi pour l'abolition des couvents et la suppression des aumôniers dans les hôpitaux, les asiles et les prisons a pris effet en février dernier.

Il y a 15 jours, 5,000 messes étaient célébrées à Rome chaque dimanche, aujourd'hui ce nombre a été réduit à 800.

Cent cinquante-deux églises vont être fermées incessamment et leurs autels démolis. Les tableaux et les statues seront vendus aux enchères, excepté ceux que l'Etat jugera à propos de garder pour les musées nationaux.

Dans le reste de l'Italie, ils seront détruits sur place et le plus petit des hameaux ne sera pas exempt de l'application de cette loi due à la politique du trop fameux Crispi.

On a défendu aux officiers et aux soldats d'assister au Saint-Sacrifice de la messe et, pour les empêcher, on a établi des exercices et des revues dans la matinée du dimanche.

Le nom de Dieu va être rayé de tous les livres employés dans les écoles, et toute image sainte y sera strictement prohibée.

Léon XIII vient de faire fermer cent églises dans la ville de Rome, ces églises étant dans l'impossibilité de subvenir aux frais du culte, par suite des spoliations du gouvernement italien.

Nous venons de recevoir un numéro du *Hoffmann's Catholic Directory* publié à Milwaukee. D'après ce volume, il y a actuellement aux Etats-Unis un cardinal, 12 archevêques, 75 évêques, 3 prélats apostoliques, 11 abbés mitrés et 8,145 prêtres, tant séculiers que réguliers. Au Canada et à Terre-Neuve, il y a un cardinal, 6 archevêques, 24 évêques, 2 prélats apostoliques et 2,250 prêtres, tant séculiers que réguliers.

N'émigrez pas

Au-delà de mille Canadiens sont revenus au pays depuis quinze jours et donnent les rapports les plus pitoyables de l'état des affaires aux Etats Unis. La misère est autrement grande qu'ici. Quand nos compatriotes ouvriront-ils les yeux?

A ce propos le *Courrier du Canada* publie la lettre suivante:

RESTEZ AU PAYS

UN AVERTISSEMENT AUX CANADIENS

Nous appelons instamment l'attention des gens de la campagne sur la lettre suivante, qui n'est pas une exagération, mais une peinture fidèle de la condition des Canadiens aux Etats-Unis:

Adam, Mass, 6 avril 1891.

M. le Rédacteur, Veuillez m'accorder un peu d'espace dans votre journal pour avertir mes amis au Canada de ce qui se passe ici. Je vois encore un grand nombre de familles canadiennes s'imaginer qu'on n'a qu'à venir aux Etats Unis pour faire fortune.

Je dois leur dire qu'elles se trompent et qu'il y a moins de fortune à faire ici qu'au Canada. Sur cent familles de Canadiens-Français qui sont ici, il y en a quatre-vingt-dix qui seraient trop heureuses de s'en retourner au Canada, si elles pouvaient; mais elles sont trop pauvres pour s'en retourner. Cependant on voit encore tous les jours des familles canadiennes qui arrivent ici et qui sont plongées dans la plus pitoyable indigence. Il y a ici beaucoup plus de monde que d'ouvrage et les salaires sont si réduits qu'on ne peut plus y vivre.

J'ai vu moi-même dans une manufacture de papier des hommes travailler pour 50 cts. par jour. Que nos amis comprennent que s'ils y avait à faire fortune, comme plusieurs d'entre eux le pensent, ces gens là seraient bien aises d'en profiter. Restez mes amis, restez au Canada, restez sur la terre que nos pères ont arrosée de leurs sueurs, où j'espère moi-même retourner bientôt.

JARVIS WILLIAMS.

La petite savante.

Comme c'est la fête de sa maman, et comme il y a ce soir-là festin de gala et grand bal chez son père le ministre, on a exceptionnellement permis à la petite Lili de paraître au dessert, de regarder les guirlandes, les camélias, les gerbes de lumière et les massifs de fleurs dans les salons, et les boquets du jardin, illuminés par une clarté féérique. Mais la fillette admire surtout son vieil ami Maas, qui disparaît sous les rubans, les croix, les étoiles, les cordons et les plaques. Elle le connaît depuis longtemps, depuis toujours; elle est habituée à fourrer ses petits doigts dans les profondes rides qui labourent son visage et à jouer avec sa douce chevelure blanche. Mais aujourd'hui seulement, elle a entendu dire une chose qui l'intrigue, et sautant sur les genoux du vieillard, elle lui demande s'il est bien vrai qu'il soit un grand savant.

—Hélas! répond Maas, dans une certaine mesure. Et toi, es-tu savante, dis?

—Certainement, fait Lili, toute rouge et souriante.

—Et bien! dit son ami, sais-tu ce qu'il y a dans ma poche?

—Tiens! dit Lili, c'est des bonbons pour moi, des fondants, et tu les as achetés roses, parce que je suis rose; à ton tour maintenant. Sais-tu à quoi pensent les poupées?

—Non.

—Sais-tu dans quels livres les petits oiseaux apprennent leur leçon?

—Non, non enfant.

—Sais-tu en quoi est fait le bon Dieu?

—Hélas, non!

—Oh! murmure Lili, indignée et déconcertée. Eh bien, qu'est-ce que tu sais alors?

THÉODORE DE BANVILLE.

Jusqu'à ce jour, douze tonnes de grains de semence ont été expédiées de la ferme expérimentale d'Ottawa dans les diverses parties du pays, 200,000 plants d'arbre seront envoyés au Manitoba et au Nord-Ouest.

La beurrerie expérimentale va être bientôt mise en opération.

Le Manitoba fait appel aux cultivateurs de la Province de Québec. Il dit qu'ils pourraient facilement établir leurs enfants sur de vastes terrains qui peuvent être achetés par paiements n'excédant pas \$90 par année, capital et intérêts compris.

Nos Canadiens de la province de Québec, dit-il, devraient se décider à venir en plus grand nombre au Manitoba. Nous avons d'immenses terrains, et le district du Lac des Chênes, surtout où se groupent maintenant beaucoup de Canadiens, est reconnu comme l'un des plus avantageux. Nos cultivateurs ont obtenu, cette année, les meilleurs prix du Manitoba pour leur blé. Avec du travail et de l'énergie, tous pourraient trouver ici, le bonheur et l'aisance en bien peu d'années.

Chemins de fer de l'Assomption

Le chemin de fer qui relie la belle petite ville de l'Assomption au chemin de fer canadien du Pacifique à l'Épiphanie, et dont les trains ont cessé de circuler au mois de janvier dernier, a repris son service quotidien comme les années passées, à partir d'aujourd'hui.

Un jeune homme de bonne famille dans le découragement et presque désespéré.

UNE FOULE SE RASSEMBLE

Tout le monde crie à tue-tête.

Un incident des plus bizarres s'est déroulé hier sur la rue Mansseau à Joliette. Un jeune homme très bien mis s'en allait chancelant comme un homme ivre, lorsque tout à coup rompus de fatigues, ses jambes refusant de le porter plus loin,

il se laisse choir sur le trottoir, immédiatement la foule se rassemble autour de lui et tout le monde le croyant sous l'influence de la boisson, s'en amusait à qui mieux mieux, lorsque soudain, un gentilhomme de l'assemblée pris de compassion pour ce pauvre garçon s'approchant de lui, s'aperçoit bien que le pauvre jeune homme n'est pas ivre, mais qu'il est dans un état de découragement complet. Il lui en demande la raison, et le jeune homme lui fait le récit suivant. Je partis de chez moi ce matin avec l'intention bien arrêtée d'acheter de la tapisserie pour en faire cadeau à mes parents; or je suis bien difficile à contenter; ce n'est jamais assez beau, jamais assez bon et surtout c'est toujours trop cher; aussi inutile de vous dire que j'ai marché toute la journée. Trop fatigué pour marcher plus longtemps et désespérant complètement de trouver ce que je voulais avoir, je me suis laissé tomber sur le trottoir pour me reposer et attendre que les forces me reviennent afin de retourner chez moi.

La foule s'avisant de lui demander où il avait été pour chercher la tapisserie qu'il veut avoir, il répondit qu'il a parcouru les rues St-Charles, Berromme, Manseau, de La-Naudière et une partie de la rue Notre-Dame sans plus de succès; mais tout le monde lui demanda: —Avez-vous été chez Albert Gervais, sur la place du marché? — et sans lui donner le temps de répondre, chacun de s'écrier: — Mais ce pauvre garçon ne connaît rien! s'il ne sait pas que c'est chez Albert Gervais qu'il peut avoir ce qu'il lui faut en fait de tapisseries. Ah malheureux! rendez-vous de suite chez Albert Gervais, prenez une voiture s'il le faut; vous gagnerez cela sur le prix de vos tapisseries et vous aurez la satisfaction de trouver ce que vous voulez avoir, c'est sur la place du marché Joliette, c'est facile à trouver car, le magasin est connu de tout le monde, c'est le magasin le plus populaire de la ville, tout le monde y achète, c'est le magasin de tapisseries, livres, etc etc, par excellence! Le jeune homme ne se le fait pas dire deux fois. Il se rend au plus tôt chez A. Gervais et ayant trouvé ce qu'il veut, de la belle tapisserie, sur bon papier et à bas prix, promet bien de ne plus acheter ailleurs. Que tout le monde fasse de même, qu'on n'attende pas de se faire crier dans les oreilles, mais qu'on se rende de suite au grand magasin de A. Gervais, libraire, relieur, imprimeur, et marchand de vaisselle, Joliette.

MARIAGE

—A St-Félix de Valois, le 20 avril 1891, M. George Laporte, horloger-bijoutier, de Joliette, à Delle Angéline Ducharme, fille de J. Ducharme, Ecr. N. P.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd M. Archambault, curé.

Nos souhaits de bonheur à l'heureux couple.

Les calmants.

Une dépêche du Lac Mégantic, P. Q., en date du 18, rapporte que lundi, M. le coroner Woodward est venu en notre village pour constater les causes de la mort d'un enfant de M. Hillan, décédé samedi matin, à l'âge de quatre mois, dans les circonstances suivantes:

Vendredi après-midi, Mme Hillan s'absenta et laissa son bébé à la maison avec son autre enfant âgé de 2 ans et demi. Durant son absence, l'aîné des enfants mit la main sur une bouteille de "Sirop Calman" du Dr Coderre, en but lui-même une partie et en fit avaler une dose considérable à son plus jeune frère. Au retour de la mère, ces pauvres petits êtres donnaient des signes évidents de malaise et on s'aperçut de ce qui s'était passé par les taches laissées par le sirop fatal sur leur bouches et leurs hardes.

En l'absence de Dr Millette, on eut recours aux services de Mlle Barbe, sage-femme de l'endroit, qui administra fort à propos des émétiques aux deux petits patients, mais sans succès, quant au plus jeune qui mourut samedi matin.

Avis aux parents et gens qui ont trop facilement recours aux calmants artificiels.

Echos de Joliette.

Actualité.—M. Resther, architecte éminent, de Montréal, était en cette ville, lundi, et a fait l'inspection avec messieurs les Syndics, des travaux faits à notre nouvelle église. Son rapport sera, sans aucun doute, lu au prône à l'église paroissiale, dimanche prochain.

Lumière électrique.—M. Camille Labrèche, marchand, de cette ville, se servira de nouveau pour l'éclairage de son magasin, des lampes électriques. Ce monsieur se propose de plus de faire poser quelques-unes de ces dernières dans sa maison privée, vu que les membres de la Corporation en ont baissé le tarif. Espérons que son exemple sera suivi par beaucoup d'autres.

Amélioration.—Les travaux importants que fait subir M. Chs B. H. Leprohon, à sa résidence privée, rue St-Louis, avancent rapidement. Cette bâtisse sera un bel ornement pour cette rue.

Bravo.—Une trentaine d'hommes sont actuellement employés aux carrières de cette ville.

En ville.—Le Révérend M. S. Laporte, curé, du Lac Ste-Marie, était en cette ville mardi, ainsi que son frère Charles.

Fête d'amis.—Jeudi dernier, plusieurs amis de M. George Laporte, de cette ville, se réunissaient à sa résidence et lui présentaient, à l'occasion de son prochain mariage, de magnifiques cadeaux de circonstance, consistant en un splendide set à dîner et un set de chambre. Cette fête d'amis fut joyeuse et très agréable.

Déménagé.—M. J. E. Labelle, médecin-vétérinaire, qui demeurait autrefois sur la rue St-Pierre, est maintenant déménagé sur la rue Notre-Dame, près de la chapelle Bonsecours.

Anniversaire.—Le service anniversaire de Madame Rose-Délina Arbour, épouse de M. Joseph Champoux, marchand, de cette ville, a été chanté mercredi, à l'église paroissiale de cette ville.

St-Liquori.—M. William Johnson et les membres de la famille, ont quittés cette paroisse lundi et se sont embarqués mardi matin pour les Etats-Unis.

M. Johnson se rend directement à Holyoke, Mass.

On demande.—M. Arthur Lafèche, tailleur de cette ville à besoin immédiatement de 2 couturières et de 2 apprentis tailleurs. Atelier rue Notre-Dame, Joliette.

En ville.—Madame Théophile Lévesque ainsi que Madame Frs Corbell, de East Saginaw, Mich., sont actuellement en promenade chez M. André Rivet, de cette ville.

Déménagé.—M. Isaac Lajeunesse, bedeau, en cette ville, depuis plusieurs années, est déménagé dans le haut de la maison anciennement occupée par La Gazette de Joliette, rue Manseau.

Amélioration.—Nos édiles ont donné ordre de faire peindre les voitures qui servent au département du feu; l'ouvrage a été fait et le département a droit d'en être fier, car ses voitures sont resplendissantes et méritent enfin d'attirer l'attention de nos visiteurs.

Au public.—Delle Dorilda Riberty, modiste en robes, de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, annonce qu'elle se chargera de la confection des robes, manteaux et de tous les vêtements pour Dames. Ses prix seront toujours réduits et son ouvrage, sans réplique. Elle tient ses ateliers chez son père, 3ième Rang de St-Ambroise. 23a 4f

Au public.—Nous engageons les membres de la Société de Bienfaisance, ainsi que leurs amis, à se réunir en aussi grand nombre que possible, à leur salle d'assemblée, samedi, le 25 courant, à 8 heures du soir, afin de recevoir le rapport de la délégation envoyés à St-Hyacinthe, pour prendre part à la fête patronale de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe; il est important pour les membres de cette Société, de connaître le résultat de la convention qui a eu lieu à cette occasion.

Evasion.—Le nommé Stanislas Larivière, détenu dans la prison de cette ville, s'est évadé samedi dernier, vers les 2½ hrs de l'après midi, après avoir trompé la vigilance du gardien. On s'est mis immédiatement à sa poursuite, mais sans résultat. Le géolier M. Gervais croit être sur les traces du gibier.

Personnel.—Le Dr L. L. L. Desaulniers, Insp. des prisons était ici hier pour faire une enquête vu l'évasion de Stanislas Larivière.

Fermeture à bonne heure.—Les commis marchand de la ville de Joliette, se propose de demander à messieurs les marchands de marchandises sèches, de bien vouloir fermer leurs magasins à huit heures, durant les mois d'avril, mai, juin, juillet, août, et septembre, et à sept heures pour le reste de l'année en exceptant les samedis et la veille des fêtes d'obligations.

Une requête à cette fin sera présentée à messieurs les marchands dans le courant de la semaine prochaine et nous avons l'intime conviction qu'ils voudront bien prendre la chose en considération et permettre à leurs employés de passer une heure de plus soit au club ou dans leur famille.

LES COMMIS MARCHANDS.

Position.—M. Jos. El. Hamelin est entré mercredi matin, comme commis marchand, chez M. Joseph Champoux, marchand de nouveautés, de cette ville.

Encan.—M. Damien Basinai, meublier, de cette ville, nous prie d'annoncer qu'il fera un encan de meubles de toutes sortes, jeudi, le 30 Avril prochain, à 10 hrs A. M., afin de diminuer son stock qui est très considérable. D'ici à cette date, quiconque voudra acheter aura au prix coûtant, vu que ces meubles ont été faits dans la morte saison.

M. Basinai, comme fabricant, continuera après l'encan en question, le même commerce que par le passé.

Nouvelle ligne de commerce.—M. Jos Roy, ci-devant commis chez M. Ephrem Dupuis, brasseur, annonce au public de Joliette et des paroisses environnantes, qu'il ouvrira le 1er de mai prochain, à l'ancienne place d'affaires de M. Ephrem Bolduc, place du marché, en cette ville, une maison licenciée pour le détail des liqueurs suivantes: Vins, Bières, Porter, Lager, Ale, Cidre, etc. etc.

M. Dupuis ne prenant pas la licence au détail, en conséquence M. Roy fera une spécialité de la vente au verre des liqueurs ci-haut mentionnées.

M. Roy invite le public en général d'aller lui rendre une visite et ils seront certains d'être bien servis. Les ordres seront remplis avec promptitude; et de plus si la pratique le désire il se chargera de livrer à dom

Accident.—Nous sommes heureux d'apprendre que M. Onézime Perreault, cultivateur de la paroisse de Ste-Mélanie, qui avait été victime d'un accident dont les suites pouvaient lui être fatales, est maintenant dans un état qui fait disparaître toutes les craintes que l'on entretenait à son sujet.

Aux Dames.—Mademoiselle Parmelia Beaudry, ci-devant modiste de chapeaux chez M. J. B. A. Richard, annonce à ses nombreuses pratiques et au public en général, qu'elle a ouvert ces jours derniers, sur la rue Notre-Dame, dans le haut de l'établissement de M. Ulric Riel, tailleur, porte voisine de la manufacture de M. E. Guilbault, un magasin de chapeaux, des meilleurs goûts et de la plus haute nouveauté. Allez la voir et vous en sortirez satisfaits, tant qu'au prix et à la beauté de ses marchandises. 2 av. 2m.

Repris.—Le nommé Zéphirin Majeau, de fameuse mémoire, sortait ce matin du pénitencier de St-Vincent de Paul, heureux et content de se trouver enfin en paix avec la justice humaine, lorsque la vue du grand connétable de ce District, M. N. Marsolais vint lui rappeler d'anciens souvenirs. Il a été amené ce matin, à la prison commune de ce District, où il devra répondre à des accusations de vol de chevaux, etc. etc.

La justice par chez nous peut paraître boiteuse parfois, mais elle finit toujours par atteindre ceux qu'elle poursuit.

Avis aux Cultivateurs.—M. I. Mercier, de Joliette, fait savoir à toute personne qui aura une bonne toile du pays à vendre, de 42 à 44 pouces de largeur, qu'il l'achètera et paiera de 28 à 30 cts, argent comptant. 16 av. 1m

Un violon qui vaut son pesant d'or

Une dépêche de Bergen, N. Y., en date du 18 dit que Garpard Clément avait beaucoup de goût pour la musique et il regrettait toujours de n'avoir pas assez d'argent pour s'acheter un violon. L'autre jour, cependant, il put satisfaire son ambition chez un marchand de bric-à-brac moyennant 80 cents; mais arrivé chez lui avec son violon il essaya en vain d'en tirer un son. Démontant l'instrument, il trouva à l'intérieur un rouleau de billets qui valait \$1,700.

Depuis l'extraction de cette petite fortune le violon est excellent.

Le jeune bétail.

C'est le bon traitement qui fait les bons animaux; mais, chez le jeune bétail surtout, les bons traitements sont nécessaires, car c'est cela qui leur donne une bonne constitution.

Par bons traitements, on entend non seulement un bon soin sous le rapport de la nourriture, mais encore l'abstention de toute action pouvant leur nuire comme de les laisser au mauvais temps ou de les frapper.

Il y a un grand nombre de personnes qui abusent des animaux par les mauvais traitements qu'elles leur infligent et le peu de soins qu'elles leur donnent. On est d'une sévérité qui les fait trembler aussitôt qu'on les approche.

Il faut les protéger contre la pluie et le soleil.

Abolition de la peine de mort

On peut dire que la peine de mort est abolie de fait sinon de droit dans l'Etat de New-York depuis l'exécution par l'électricité du fameux Kemmer dans la prison d'Auburn.

Deux assassins devaient être exécutés la semaine prochaine dans la prison de Sing Sing; MacElvaine, condamné par la cour d'assises de Brooklyn pour l'assassinat de l'épicier Lúca, et l'Italien Nicoló Trezza, condamné pour l'assassinat d'un de ses compatriotes nommé Salvano.

Les préparatifs pour cette double exécution étaient déjà presque achevés. Des expériences avaient même été faites pour s'assurer que l'appareil électrique fonctionnait bien. Mais l'avocat de MacElvaine vient d'interjeter appel devant la cour suprême fédérale de l'arrêt du juge Lacombe refusant au condamné un habeas corpus, et l'exécution se trouve de nouveau indéfiniment ajournée, comme dans les cas du meurtrier Japonais Jugiro, de Wood et autres.

Quant à Trezza, n'ayant pas réussi à faire rouvrir le procès, le jugement ayant été confirmé successivement par toutes les juridictions, son avocat a bien déclaré qu'il renonçait à continuer la lutte devant les tribunaux, mais uniquement parce qu'il avait de bonnes raisons de croire qu'il obtiendrait un sursis sinon une commutation de peine en faveur de son client, de la part du gouverneur de l'Etat. Il y a donc tout lieu de croire qu'il n'y aura pas encore, de quelque temps de nouvelle exécution par l'électricité. La peine de mort est devenue inapplicable dans l'Etat de New-York et la condamnation des assassins n'est plus qu'une comédie lugubre.

Avis de Faillite.

Dans l'affaire de L. A. LAVAL-LÉE, épiciier de la Ville de Joliette. Failli.

En vertu d'une ordonnance de l'Honorable Juge Delorimier, le soussigné recavra des soumissions jusqu'à lundi, le vingt-septième (27) jour du mois d'avril 1891, pour le stock et les crédits dudit failli.

SAVOIR :

Boisson.....	\$137,62
Epiceries.....	246,91
Fixtures.....	51,45
Dettes de livres.....	675,67

Le tout en bloc à tant dans la piastre et argent comptant.

Le soussigné ne s'oblige pas à accepter la plus haute ni aucune soumission. Si les soumissions ne sont pas acceptées, la vente aura lieu le lendemain le vingt-huitième (28) jour du mois d'avril 1891 par encan public à la place d'affaire du dit failli dans la ville de Joliette. Le tout sera vendu à tant dans la piastre et argent comptant; cette dernière vente sera sans réserve. L'inventaire et les livres du dit failli pourront être examinés au bureau du curateur soussigné vendredi le vingt quatre avril courant et les jours suivants, jusqu'au moment de la vente qui aura lieu à dix heures avant midi.

J. B. A. RICHARD, Curateur.

Joliette, 20 Avril 1891.

A VENDRE

Un emplacement, bâti de maison à deux côtés, hangar, écuries, etc., etc., étant la propriété de M. Alfred Guénard, de Joliette, est offert en vente à des conditions avantageuses. Cette maison est située sur la rue Gaspard, en cette Ville, et à peu de distance du marché de Joliette.

S'adresser à Dame Alfred Guénard, Joliette. 23 av. 4f

A VENDRE

Un emplacement, situé dans la paroisse de Ste-Elisabeth, rang de Ste-Emélie, bâti de maison, boutique de forge et écuries, est offert en vente à bonnes conditions.

Cet emplacement et le centre qu'il occupe fait de cette propriété une place d'affaires.

Pour plus amples informations, s'adresser à

DAME VVE S. GADOURY, 23 av. 1 m. Joliette.

L'emprunt de 21 millions lancé par le Pacifique Canadien à Londres a été couvert deux fois. C'est une excellente note pour notre grande ligne transcontinentale.

NAISSANCES.

—A St-Paul, le 13 Avril 1891, la dame de M. Médéric Bélaïr, un fils. Parrain et marraine, M. Delphis Gaudette et son épouse.

—A Fall River, le 15 avril courant, la Dame de M. Syrien Champagne, une fille. Parrain et marraine M. Magloire Champagne et Delle L. Proux.

—A Joliette, le 20 avril 1891, l'épouse de M. L. G. Froment, marchand-épiciier, un fils. Parrain et marraine, M. Louis Mousseau et sa dame.

L'économie est la Clef du Succès.

M. TRUDEL, maître-tailleur

A l'Ecole Industrielle de Joliette, Promet encore plus que par le passé, satisfaction, afin qu'il ne reste plus rien à désirer.

M. Trudel confectionne dans son Atelier, au-delà de 50 genres d'habits pour hommes et enfants, costumes d'écoliers, de (base-ball), habit de cavalerie, de police, de pompiers, de première communion faits avec élégance et fantaisie.

De plus M. Trudel désire faire connaître à sa nombreuse clientèle qu'il a fait des améliorations nouvelles dans son atelier afin de finir les habits au plus parfait et avec plus de facilité.

M. Marc Trudel a maintenant 21 hommes employés comme couturiers, dont plusieurs d'une habileté reconnue, son ouvrage est de première classe et garanti.

C'est chez M. Trudel que vous aurez toujours la plus grande satisfaction, en vous y rendant, vous épargnez beaucoup par sa manière de compenser vos étoffes et par ses prix peu élevés.

Allez le voir, vous serez satisfaits et en retirerez un grand profit.

MARC TRUDEL, Ecole Industrielle, Joliette P. Q. Téléphone No. 4. 19 av. 3 m

DECES.

—A Ste-Elisabeth, Comté de Joliette, le 23 Avril courant, M. Elie Bonin, cultivateur, à l'Age de 80 ans et 17 jours.

Les funérailles auront lieu lundi à Ste-Elisabeth le 27 courant à 9 heures A. M. Les parents et les amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AGRICULTURE.

Parmi ceux-ci est le fumier, que l'on peut à juste titre nommer le roi des engrais. Viennent ensuite les engrais complémentaires, appelés ordinairement ou plutôt improprement chimiques: car en effet, rien n'est plus chimique que le fumier. Malgré les excellents effets du fumier de ferme, il faut bien reconnaître qu'il est impuissant à rendre à nos terrains tous les matériaux que les plantes y ont puisés. Celles-ci, pour se développer, tirent leur nourriture de l'air qui est indispensable et du sol qui s'épuise.

Si l'on brûle des plantes, la partie organique qui provient principalement de l'atmosphère disparaît sous forme de fumée, de gaz et de vapeur; mais une autre partie reste sur place et constitue les cendres. Ce sont elles qui renferment en grande partie les matières minérales que la plante a puisées dans le sol.

Par une succession de récoltes, la terre s'appauvrit; la matière minérale, qui se trouve dans les nombreux produits vendus: animaux, graisse, beurre, œufs, etc., est soustraite au sol; donc, plus on vendra, plus toutes choses égales, la terre s'épuisera en éléments minéraux.

Pour maintenir le sol dans un état de productivité convenable, il faut lui restituer ce que la végétation lui a pris. On y mettra du fumier, dira-t-on.

Le fumier, l'engrais par excellence, quand il provient d'animaux adultes bien nourris et qu'il est bien traité, renferme les éléments pour satisfaire aux besoins des plantes. Mais très souvent les animaux qui le produisent sont mal nourris ou bien le cultivateur n'apporte pas à la conservation et à la préparation des fumiers, tous les soins voulus: ici, c'est un fumier qui brûle, là c'est du purin qui s'en va droit à la rivière, dès lors ce n'est plus un engrais complet.

Dans celui provenant de nos jeunes animaux, une grande quantité de matières minérales est conservée par l'organisme, pour former les os. Le phosphore ou l'acide phosphorique et la chaux sont spécialement retenus de cette façon. Un tel fumier est incomplet: ces éléments indispensables à la production y font défaut et la terre ne tardera pas à le manifester.

Les récoltes deviendront de plus en plus chétives. Si même sous l'effet d'une forte dose de fumier, elles présentent une bonne apparence permettant apparemment de fonder sur elles quelque espoir, on sera bientôt déçu, car aux premières pluies on aura la verse; la maturité se fera mal et au battage le rendement sera faible. Pourquoi cela? L'explication en est simple, le cultivateur, par ses récoltes annuelles, enlève au sol une certaine quantité de matières minérales qui ne lui sont pas rendues, la terre s'appauvrit en ces éléments et finit fatalement par se trouver dans l'impossibilité de fournir une production convenable si on ne change de système.

Un vieux dicton: sans restitution point de pardon. Il trouve aussi son application en agriculture: rendons à la terre ce que nous lui avons pris, si nous voulons maintenir sa richesse, rendons davantage, si nous voulons élever son pouvoir productif.

Puisque nos fumiers sont insuffisants, venons-leur en aide; associations-leur ces puissants auxiliaires: les engrais minéraux, les engrais chimiques très justement nommés engrais complémentaires. Associations-leur, dis-je, car notons-le bien, ceux-ci ne peuvent remplacer nos fumiers, ils en sont seulement les compléments indispensables.

Les éléments minéraux sur lesquels le cultivateur doit veiller s'il veut empêcher son sol de s'appauvrir, sont: La potasse, la chaux, l'acide phosphorique, l'azote.

NOUVELLES MARCHANDISES
POUR LE PRINTEMPS 1891
CHEZ
Camille Labrèche.

L'assortiment est au complet dans les cotons de toutes sortes.

Indienne, patrons nouveaux, une grande variété dans les couleurs nouvelles.

Un grand choix de tweeds canadiens et anglais. Serge noire, bleue, brune. Mérinos à robes, mérinos à soustane.

Cachemires assortis et couleurs, Etoffes à robes, Soie et Satin, noir et couleur pour robes de noces. Un bon assortiment gants de kid, gants de soie couleur, nouvelles menottes, soies assorties. Parasols, en-tout-cas, parapluies, chapeaux pour messieurs, hardes faites. Damas à rideaux, coton ouaté à rideaux, Indienne, cretonne Japonaise, double largeur. Tapis, tapistry et Bruxelles, 35 cts jusqu'à \$1 la verge. Coils, cravates pour messieurs. Assortiment extraordinaire de chemises blanches et d'indienne, corps et caleçons mérinos, chapeaux de paille et de caquetter. Valises de toutes sortes, capots caoutchouc, circulaires pour dames, draps à manteaux, Shavil assortis, collerettes, bas cachemire, flanellettes toutes couleurs, crêpes à voile jusqu'à \$4 la verge, corsets français, dentelles en quantité, chemises lacées, ainsi qu'une grande quantité d'autres marchandises trop long à énumérer; et le public acheteur pourra se justifier en venant voir ce grand assortiment pour la nouvelle saison. Une visite est sollicitée.

CAMILLE LABRÈCHE.

Une femme qui a longtemps souffert du Beau Mal nous écrit: "Une de mes amies me conseilla d'essayer le 'Regulateur de la Santé de la Femme' du Dr J. Larivière de Manville, R. I., et après en avoir pris une bouteille sans beaucoup de succès, j'étais décidée de ne plus continuer. Mon amie me conseilla de persévérer et avant d'en avoir pris trois bouteilles je commençai à ressentir un grand soulagement. Je continuai à en faire usage et aujourd'hui je suis complètement guérie. Ce remède est le véritable ami de la femme." A vendre chez la plupart des pharmaciens ainsi que mes "Female Porous Plasters" (les seules emplâtres recommandés par les meilleurs médecins) que j'envoie aussi par la maille sur réception de 25 cents en timbres de poste.

Pour toute information écrivez au Dr J. Larivière, Manville, R. I., seul propriétaire. EVANS & SOUS, Agents généraux pour le Canada.

AVIS

"Jusqu'au dix juin prochain, on recevra des soumissions pour la construction d'une voûte de sûreté pour l'usage du bureau d'enregistrement du Comté de Montcalm, au bureau du conseil municipal du Comté de Montcalm où le devis en est déposé pour l'information des intéressés. Le conseil ne sera pas obligé d'accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions qui seront alors reçues."

G. A. ARCHAMBAULT,

Secrétaire.

St-Julienne, 20 mars 1891.

—Si vous voulez acheter des cristaux, vaisselles en tous genres, allez voir Albert Gervais, c'est à son magasin que l'on trouve le plus grand assortiment de la ville.

AVIS.

Je, soussignée, déclare qu'à l'avenir, je ne reconnaitrai comme légalement fait à moi-même aucun paiement fait à M. Azarie Pauzé mon mari, d'aucune somme d'argent qui peut m'être due actuellement ou qui le sera à l'avenir.

DÉLIA MASSE,

Joliette, le 16 avril 1891, 31

Un fou peut gagner de l'argent, mais l'homme sensé sait seul le dépenser sagement, et il est plus facile de faire construire deux chemins que d'en employer constamment un seul.

MAISONS IMPORTANTES DE MONTREAL

GOLDIE & McCULLOCH SAFES
COFFRES - PORTES
Sont les meilleurs.
Ecrivez à ALF. BENN,
ADMINISTRATEUR,
296 RUE St-Jacques, Montreal

G. BOIVIN, MONTREAL,
Manufacturier en Gros.
CONFORT! BON MARCHÉ! DURABILITÉ!

SIMPSON, HALL, MILLER & CIE,
Manufacturiers
D'Articles Plaques
EN ELECTRO.
Manufactures et Magasin,
16 et 18 Rue Desbrosses,
MONTREAL.

THE COOK'S FAVORITE BAKING POWDER.
Mouline à Case et à Epices.
Seuls Manuf'rs, 624 & 626 rue Craig, Montreal.

LES MEILLEURES SUR LE MARCHÉ.
L. O. GROTHE & CIE,
Montreal.

R. J. LATIMER, 80 RUE McGill, MONTREAL.
Seuls Manuf'rs pour la ligne lib. des prix

A. HURD & FROST
Marchands de
BOIS DE SCIAGE
64 Rue SANGUINET,
MONTREAL.

PIANOS ET ORGUES.
A. & S. NORDHEIMER,
212 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.
Prix et termes convenables à toutes les classes

J.W. PATERSON & CIE
Manufacturiers de
PAPIERS
à Bâtit et à Couvrir.
Felt Goudronné,
FACADES
ET FOURNITURES.
PMBAGO ET ASPHANTE.
47 rue Murray, Montreal.

ALFRED EAVES,
1679 Rue Notre Dame, MONTREAL.
MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIE.
EN GROS.

MILLER BROS. & TOMS,
MACHINISTES, MILLRIGHTS ET INGENIEURS.
ETABLIS EN 1869.
110 & 129 RUE KING, MONTREAL.

J. E. LABELLE,
Médecin-Vétérinaire.

Traitement de tous les animaux domestiques.
OUVRAGE GARANTI.
Près de la Chapelle Bonsecours, rue Notre Dame,
JOLIETTE.
12 Déc. 1 an

Une bonne nouvelle

M. J. L. Prévile tout en remerciant ses amis et le public en général du patronage qu'il lui ont accordé, leur annonce qu'il a acheté la part de marchandises de son associé M. Joseph Champoux de la société Champoux et Prévile, à des conditions exceptionnellement avantageuses, savoir: à 40 cents dans la piastre.

Il annonce de plus qu'il continuera à vendre avec libéralité toute la balance de son assortiment d'ici au premier avril prochain, époque où il faudra faire des réparations considérables à sa bâtisse avant que les marchandises du printemps arrivent.

Afin de faciliter l'écoulement de ses marchandises M. J. L. Prévile accordera une remise de cinq pour cent (5%) à toutes personnes qui en achèteront pour la somme d'au moins cinq piastres argent comptant. Rendez-vous donc en foule au magasin de M. J. L. Prévile coin de la rue Notre-Dame Place du marché Bloc Fiske à Joliette et vous constaterez vous-mêmes que les avantages ci-haut mentionnés sont réellement offerts au public acheteur.

22 Janv. 89

EPICERIE POPULAIRE.

Le soussigné tout en remerciant ses pratiques et le public en général du bienveillant encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, a le plaisir d'annoncer qu'il a en mains l'assortiment le plus complet que l'on puisse désirer en fait.

D'EPICERIE Provisions et Liqueurs -TEL QUE-

Thé, Café, Beurre, Graisse, Fromage. Sucre Melasse, Raisins, Biscuits, Marinades, Boîtes de Conserves, enfin tout ce que l'on trouve dans une grocerie de première classe.

UNE SPECIALITE DE Vins et Liqueurs, Brandy, Gin, Vieux Rye Whisky, Bière, Porter, Etc., Etc.

PRIX TRES MODERES! Une visite est sollicitée.

S.P. CHAMPOUX EPICIER

En face du Marché, Joliette Les marchandises seront livrées à domicile sans charge extra.

LE MEILLEUR REMÈDE POUR LA TOUX ET LA CONSOMPTION

LA FORET DE BONDY

Tel est le titre d'un nouveau feuilleton très émouvant qui vient de paraître en un seul volume de 163 pages grand format, doubles colonnes. En lisant

CE ROMAN INCOMPARABLE le lecteur est constamment en présence de drames héroïques, de faits d'armes et de dévouement. Les exploits extraordinaires de Jean Du Cantel, le héros du drame et l'héroïsme de Marie-Jeanne son épouse, sur les champs de batailles, excitent vivement l'attention. Les scènes révolutionnaires sont très émouvantes.

Cinq des personnages qui figurent dans ce roman sont venus au Canada, et dix-sept ans plus tard sont retournés en France exécuter leur projet de vengeance contre ceux qui les avaient opprimés.

Jeanne, la fille unique de Du Cantel et de Marie-Jeanne, voulant venger son père, jure sur le lieu même où Du Cantel fut pendu et évané, de venger la mort des chefs de la révolution. Se revêtant sous le costume masculin, elle tue dans un duel, le meurtrier de son père.

Après avoir accompli leur mission, les héros de ce drame sont revenus s'établir au Canada. Nous ne pouvons dans cet exposé succint, donner qu'une faible idée d'un roman aussi considérable.

Ceux qui désirent se procurer cet ouvrage dont la littérature est très amusante, feraient bien de se hâter, car le tirage est limité et les demandes viennent en grand nombre de toute part.

Qu'on oublie pas que La forêt de Bondy est le roman le plus intéressant qui existe. La modicité du prix et le grand nombre d'illustrations qu'il contient le placent au premier rang parmi les romans populaires.

Ce livre ferait un volume de 500 à 600 pages d'un format ordinaire dont les prix varient de \$1,00 à \$2,00.

Ceux qui l'on lu s'accordent à dire, et avec raison, qu'ils n'ont jamais rien lu de si beau et de plus émouvant.

Cet ouvrage à 35 cents est une occasion unique offerte à ceux qui aiment un bon roman. Il est écrit dans un style qui plait et facile à comprendre; il ne contient pas une ligne qui peut ennuyer le lecteur.

Nous conseillons donc à ceux qui aiment la bonne littérature de se procurer La forêt de Bondy dont le prix est une bagatelle à comparer au prix de tout autre roman dont l'intérêt et l'importance sont loin d'être ceux de cet ouvrage

Il est en vente à la librairie de M. Albert Gervais à Joliette.

M. Gervais enverra par la poste un volume de cet ouvrage sur réception de 35 cts. dans toutes les parties du Canada ou 40 cts pour les Etats-Unis.

Accourez-tous.—Voici le temps de remettre les murs de vos appartements à neuf. N'oubliez pas que pour avoir un choix considérable de tapisseries, et pour l'acheter à bien bon marché il faudra pour cela aller chez A. Gervais, libraire, car ce monsieur fait une spécialité de ce genre de commerce. Ce faisant vous économisez votre argent et vos résidences seront splendides.

J. D. A. FITZPATRICK, ARPEUTEUR PROVINCIAL

ET FÉDÉRAL, RESIDENCE: RUE MANSEAU, JOLIETTE. No 69, 1a

BRASSERIE DE JOLIETTE.

J. E. DUPUIS, PROPRIETAIRE, Rue St-Jerre, JOLIETTE.

India Pale Ale, Lager Beer & Porter.

M. DUPUIS ayant fait de grandes améliorations à sa Brasserie, est en état de fournir au public, des BIÈRE & PORTER, de qualité qui, nous en sommes sûrs, donneront la plus grande satisfaction aux consommateurs, aux prix ci-dessous mentionnés:

India Pale Ale et Lager Beer 30cts le gal, Porter.....30cts "

Vente en gros et en détail.

Une remise libérale accordée au commerce, M. Dupuis ayant le téléphone à sa maison donnera la plus grande attention aux ordres qui lui seront donnés.

2 mai - 1 an. Téléphone No 20.

Vins Français!

J. S. AYBRAM, FABRICANT, Rue ST-LOUIS, A JOLIETTE.

VINS CLARET, VINS DE CHAMPAGNE, VINS DE LIQUEURS.

Tous ces vins sont garantis purs raisin et sans alcool.

M. J. S. AYBRAM se chargera de la mise en bouteille à toute personne qui lui en fera la demande et sans augmentation de prix. Les prix à la satisfaction de tous.

31 Oct No 1888, 13 - 1 a

A QUI A DU TABAC A VENDRE

Avantage spécial offert

M. Ephrem Bolduc achète le tabac en feuille au plus haut prix du marché suivant la qualité, en payant la moitié argent comptant et le reste en marchandises sèches. Ceci est sans contredit au bénéfice des cultivateurs etc, qui en trouvant moyen d'écouler leur tabac sûrement chez ce monsieur, pourront tout en remportant de l'argent, à volonté se choisir, à conditions faciles tout ce dont ils auront de besoin en fait de marchandises.

M. Bolduc tient magasin sur la place du marché.

GRAND AVANTAGE

Un ferblantier désirant s'établir avantageusement trouvera une bonne occasion de le faire, en louant l'ancien magasin et boutique de M. J. B. Laurion de Joliette. Local spacieux en même temps pour un bon magasin. Loyer à bas prix.

M. Laurion offre de plus en vente une terre boisée en bois, située dans le 2me rang paroisse de Ste-Mélanie, à bien bas prix et bonnes conditions.

22 j 89

A VENDRE.

La jolie maison en briques et ses dépendances situées au coin des rues Manseau et Gaspard, à Joliette. Cette résidence bâtie en pleine campagne n'est cependant qu'à trois ou quatre minutes du centre de la ville. Cette propriété s'étend de la rue Manseau à la rue St-Viateur et présente ainsi des avantages pour celui qui voudrait cultiver.

Longs délais accordés à l'acquéreur s'il le désire.

S'adresser à jno J. A. RENAUD, Avocat.

AU PUBLIC ACHETEUR et VENDEUR

M. Martial H. Leprohon, marchand de fer, annonce au public qu'il a constamment en mains toutes sortes de bois à un prix défiant toute compétition, consistant en madriers et planches de pin; bois blanc de toute épaisseur; Bardeau de sapin, de pin et d'épinette; scié et plané, moulures de tous sortes, etc.

Ce monsieur achètera aussi tous les bois de service et paiera le plus haut prix du marché en effets de commerce.

N'oubliez pas l'adresse.

M. H. LEPROHON, A L'ENSEIGNE DU GRAND GODENDARD Place Lavaltrie.

Porte voisine de M. CAMILLE LABRÈCHE 12 fev. 1 a.

Machine à Moudre DE VESSOT.

PAT. LE 5 MARS 1885.

Premier Prix à l'Exposition Provinciale à Montréal, en 1884. Premier Prix à l'Exposition de Hamilton, Ont., en 1885. Diplôme à l'Exposition de Sherbrooke, en 1885.

Cette machine à moudre est, sur demande, combinée avec un aplatisseur, et est manufacturée pour l'usage des cultivateurs et des moulins. Avec nos dernières meules améliorées elle fait la moulée tout aussi bien que la meilleure moulange en pierre. Là où notre moulange n'est pas connue, nous la vendons à l'essai, et garantie pour donner satisfaction. 281 de ces machines à moudre sont maintenant vendues et en usage dans le Canada.

Nous manufacturons aussi: Des rouleaux, auxquels nous adaptons sur demande, une boîte pour semer la graine de mil et de trefle; des machines pour tracer le terrain pour la plantation du tabac; des soies rondes pour scier le bois de corde, mues par horse-power, etc.

Nous répondrons avec plaisir à toute demande d'information. Ecrivez pour circulaire, certificats et liste de prix. — Adressez.

S. VESSOT & CO. JOLIETTE, P

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER EN

Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES,

EN GROS SEULEMENT JOLIETTE, P. Q.

Mr. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE, ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Des meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre la haute qualité.

Essayez-le. 1er Nov, 89, 1a

ARRETEZ

CETTE TOUX CHRONIQUE!

Car elle pourrait dégénérer en Phtisie Pulmonaire. Pour les Affections Scrofuleuses, Phtisiques, Anémies et Maladies Similaires il n'y a que

L'EMULSION

d'Huile de Foie de Morue de

SCOTT

AUX HYPOPHOSPHITES de Chaux et de Soude

QUI PUISSE OPÉRER UNE GUÉRISON.

Supérieure à toutes les autres émulsions en qualités régénératrices, son goût est très agréable.

L'EMULSION SCOTT

ne se vend qu'en flacons couleur saumon. Se méfier des imitations. Prix, 50 cts. et \$1.00.

DR A. BEAUPRE BUREAU:

MAISON DE Dme VEUVE J. W. BÉNAUD EN FACE DU COLLÈGE JOLIETTE.

CONSULTATIONS A TOUTE HEURE, No 42, 1a